



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 5 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	25	25 + 8 pouvoirs

Date de convocation 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à treize heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, TIEDREZ Valérie, GULTEKIN Gülcen, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, KACEMI Farida, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Absents : **HUART Gérald, GAUTHERIN Tristan, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, THIBAUT David, MARTIN Antoine, BARDET Alice, SABATINO Anne.**

Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, RIBAILLE Cécile pouvoir donné à POUZIN Jean-Michel, ARNAUD Adrien pouvoir donné à PIAT Isabelle, THIBAUT David pouvoir donné à PROTAT Anne-Lucy, MARTIN Antoine pouvoir donné à BERNIER Romain, BARDET Alice pouvoir donné à CHAUDET Martine, SABATINO Anne pouvoir donné à MOUZON Valentin.**

Madame PIAT Isabelle a été nommée secrétaire de séance

Objet : Elections sénatoriales - élection des délégués suppléants

N° de délibération : 20260605_01

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
25	8	33	0	0	0

Le conseil municipal s'est réuni en mairie de Sainte-Savine, le vendredi 5 juin 2026 à 13 heures 30,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-SCE 2026146-0001 du 26 mai 2026 fixant le nombre de

délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes de l'Aube en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Le conseil municipal a procédé à la désignation des suppléants des délégués de droit du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs, conformément aux opérations et aux résultats décrits dans le procès-verbal annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 5 juin 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.06.05 16:27:16 +0200
Ref:11149052-16815885-1-D
Signature numérique
le Maire